

Site Web: rubrique pour les praticien-ne-s

Le site web de l'OrTra TC présente sous une forme concise dans sa nouvelle rubrique «Informations pour les praticien-ne-s» des questions et des réponses sur différents domaines thématiques concernant le quotidien professionnel des thérapeutes.

Outre les questions concernant les procédures introduites par l'OrTra TC, des questions concernant les assureurs et les bureaux d'enregistrement reviennent sans cesse, de même que celles concernant les autorisations de pratiquer ou encore l'utilisation du Tarif 590. Pour toutes les autres questions concernant la pratique quotidienne de la profession, l'OrTra TC renvoie toutefois explicitement aux associations professionnelles et à leur savoir spécifique.

L'OrTra TC publie régulièrement des informations via différents canaux, par exemple sous la forme de la présente newsletter ou encore de lettres adressées aux associations membres. Cette nouvelle rubrique du site web a pour but de rendre ces connaissances plus accessibles et de les relier entre elles. En outre, nous reprenons également des questions qui sont adressées à notre secrétariat et qui peuvent s'avérer intéressantes pour d'autres thérapeutes. La rubrique est en cours de construction, aussi toutes suggestions sont les bienvenues et peuvent être envoyées à info@oda-kt.ch.

The screenshot shows the OrTra TC website interface. On the left is a vertical navigation menu with the following items: "Thérapeute complémentaire avec diplôme fédéral", "Examen Professionnel Supérieur EPS", "Diplômés de la passerelle OrTra TC", "Procédure d'Equivalence Certificat de Branche OrTra TC", "Evénements d'information OrTra TC", "Formations TC accréditées", "Procédure d'accréditation de formations TC", "Méthodes de la Thérapie Complémentaire", "Procédure de reconnaissance de méthodes TC", "Superviseurs / Superviseuses admis", "Admission des superviseurs et superviseuses", "Informations pour les praticien-ne-s" (highlighted in green with a mouse cursor), "Notices", and "Tarif 590". The main content area on the right is titled "Notices" and contains three sections: "Gestion de questionnaires assurances maladie et remise des dossiers" with sub-items "Notices CAMsuisse", "Notice questionnaires assurances maladie", and "Notice remise des dossiers"; "Règlement général sur la protection des données UE" with sub-items "mise en vigueur 25.05.2018" and "analyse pour thérapeutes, écoles et associations de la Thérapie Complémentaire (en allemand)"; and "Dispositions cantonales" with sub-items "Autorisation de pratiquer, de porter le titre, obligation de déclaration" and "Situation juridique Tessin".